

LES DECLARATIONS DE LORD LANDSDOWNE

Les déclarations protectionnistes de MM. Balfour et Chamberlain devant la Chambre des Communes, dont nous avons donné récemment le texte complet, dit "La Réforme Economique", ont eu, tout naturellement, leur écho dans la Chambre des Lords, et, le 15 juin dernier, le Gouvernement a été interpellé sur cette question, qui soulève, dans ce pays, une vive émotion. Lord Lansdowne, Ministre des Affaires étrangères, avait été chargé de soutenir le débat au nom du Cabinet. A son tour, il a fait son exposé de principes, et il s'est rangé parmi les plus chauds partisans de la politique de M. Chamberlain. Il a été plus loin que ses deux collègues, en ce sens qu'il a nettement défini le terrain sur lequel le Gouvernement anglais entend engager la lutte contre la concurrence étrangère. Ses déclarations sont de la plus haute importance.

Lord Lansdowne commence par déclarer qu'il faut étudier la question soumise actuellement au pays avec autant d'attention que d'impartialité, et il s'engage, en son nom comme en celui de ses collègues, à se dégager de tout parti pris économique si des enquêtes sont instituées à ce sujet. Il dit aussi que la divergence de vues manifestée par les membres du Gouvernement n'a pas le caractère de gravité qu'on affecte de lui donner; il ne s'agit pas, en effet, d'un plan prêt à être mis en exécution, mais d'un postulat qui doit être discuté, et au sujet duquel, par conséquent, chacun peut avoir son opinion propre. Mais la question est non seulement grave, sa solution a un caractè-

re d'urgence très marqué: "Je n'ai pas besoin de vous assurer, dit à ce propos l'orateur, que nous n'aurions pas lancé cette question sur le terrain de la discussion publique, si certaines circonstances ne s'étaient produites, qui nous ont fait juger qu'une telle discussion s'impose."

Ces circonstances sont, tout d'abord, le désir exprimé par les colonies d'une entente avec la métropole. Le Ministre rappelle les deux conférences coloniales de 1901-1902, les postulats qu'elles ont posés — postulats qui se résument en une union plus étroite de la métropole avec les colonies. — Il est arrivé, même, que cette question a pris un caractère aigu entre le Canada et l'Allemagne. Lord Lansdowne fait alors l'historique du conflit qui vient de se produire entre les deux pays; il dit que, depuis 1897, l'Angleterre a multiplié les démarches auprès de l'Allemagne en vue d'un accord, mais sans résultat; il ajoute qu'elle a redoublé d'efforts depuis que le Canada a riposté par une surtaxe sur les produits allemands. Au cours de ces nouvelles négociations, le Gouvernement allemand a annoncé au Gouvernement anglais que: "premièrement, le Canada est passible de représailles de la part de l'Allemagne, et qu'en outre si, ce qui est probable, d'autres colonies suivent l'exemple du Canada, l'Allemagne se verra obligée de refuser à l'Angleterre le traitement de la nation la plus favorisée, malgré le bon accueil que peut faire l'Angleterre elle-même aux produits allemands."

Tout cela, fait remarquer lord Lansdowne, rend la situation déjà assez grave; mais d'autres circonstances viennent ajouter encore à nos préoccupations.

L'orateur continue alors en ces termes que nous reproduisons extellement:

"La forme sous la quelle se manifeste la protection a changé sensiblement de nos jours. Certaines puissances ne se contentent plus de protéger leurs propres marchés: elles ont donné à leur protection un caractère agressif qui amène une invasion des marchés étrangers de la part de leurs industries fortement protégées. Soutenues par des tarifs qui croissent constamment, de vastes combinaisons industrielles se sont formées sur plusieurs points de l'Europe qui, non seulement, monopolisent le marché national, mais qui aboutissent à une surproduction qu'il est impossible d'écouler chez soi et qu'ils vendent à des prix très bas, souvent au-dessous des prix de revient à l'étranger. De telles opérations ne sont possibles que grâce à de fortes primes payées, soit par l'Etat, soit par ces organisations même; mais, dans ces deux cas, primes fiscales ou primes de cartel, le résultat est le même. Aucune industrie ne peut lutter contre une concurrence faite dans ces conditions. Laissez-moi vous lire, à ce sujet, un court extrait d'un ouvrage publié, il y a quelque temps, par un économiste bien connu sur le continent et qui s'est occupé de la question, par M. Raffalovitch:

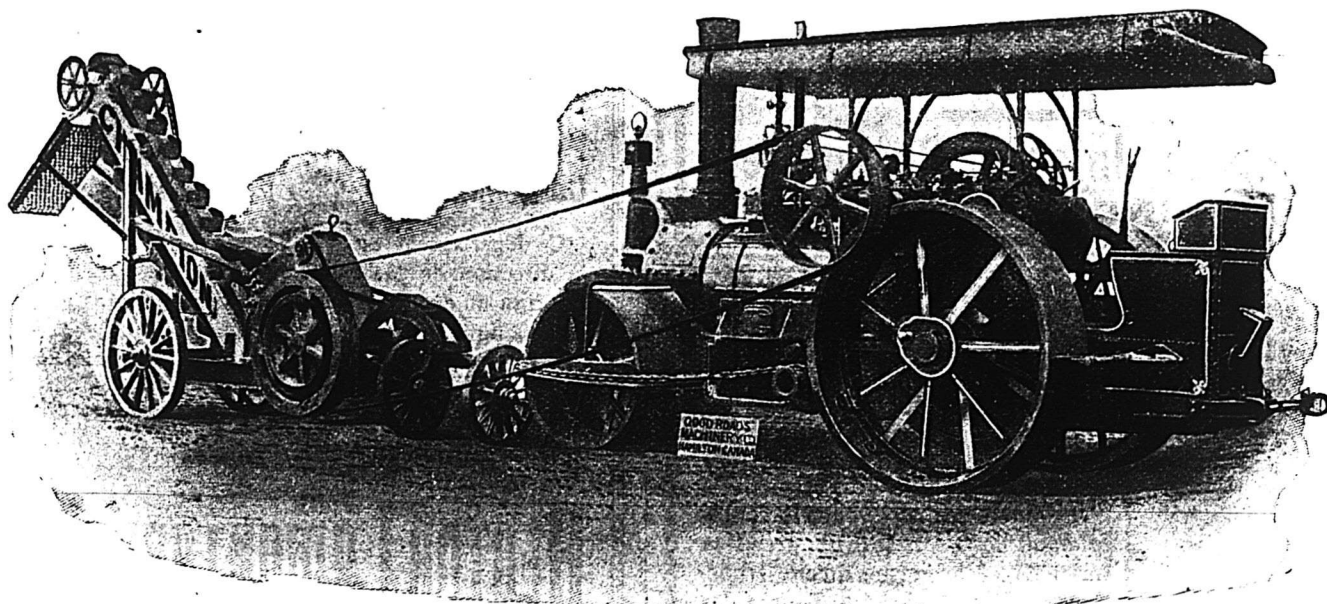
"Une telle forme d'exportation devient de plus en plus fréquente en Allemagne, elle est pratiquée presque dans toutes les branches qui travaillent pour l'étranger. Les données suivantes montrent jusqu'à quel point on a développé, en Allemagne, le système de vendre à bas marché au dehors, afin de maintenir les prix sur le marché intérieur. Le Syndicat des rails vend ses produits 115 marks en Allemagne et 85 à l'étranger."

The Good Roads Machinery Company, Limited, Hamilton, Canada.

Brise-Pierres, Elévateurs, Cribles rotatifs, Machines à enlever la boue, Machines à dresser les routes, Rouleaux, Wagons à étendre le Macadam, Charrues pour les chemins, Engins Automobiles et Stationnaires, Grattes à Roues et Dragues.

Seuls détenteurs du droit de manufacturer et de vendre au Canada les

Machines "CHAMPION" pour faire les chemins.



JOHN CHALLEN, Président et Gérant général.

LES MACHINES "CHAMPION" SONT ACTUELLEMENT EN USAGE DANS TOUTES LES PROVINCES DU DOMINION

THE GOOD ROADS MACHINERY COMPANY, Limited, HAMILTON, CANADA.

T. A. MORRISON & CO., 204 St-Jacques, Montréal, Agents pour la Province de Québec.